

PRÉFET DES VOSGES

SERVICE DE L'ANIMATION  
DES POLITIQUES PUBLIQUES  
Bureau de l'environnement

Arrêté 66/2019/ENV du 8 FEV. 2019  
modifiant l'arrêté n°33/2019/ENV portant création d'un Secteur d'Information sur les Sols (SIS)  
sur le site Ancienne usine à gaz de PLOMBIERES

Le préfet des Vosges,  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

- Vu le code de l'environnement;
- Vu le code de l'urbanisme;
- Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)
- Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu l'arrêté n°33/2019/ENV du 21 janvier 2019 portant création d'un secteur d'information sur les sols (SIS) sur le site Ancienne usine à gaz de Plombières,
- Vu les remarques formulées le 6 février 2019 par la commune de Plombières-les-bains concernant l'emprise foncière de l'Ancienne usine à gaz de Plombières,
- Vu la modification de la fiche SIS n°88 SIS04310, indiquant que la commune principale est Le Val d'Ajol en lieu et place de la commune de Plombières-les-Bains,

Considérant qu'il y a lieu de modifier l'arrêté n°33/2019/ENV portant création d'un secteur d'information sur les sols (SIS) sur le site Ancienne usine à gaz de Plombières;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture des Vosges ;

**ARRÊTE**



#### ARTICLE 1 :

L'article 1 de l'arrêté préfectoral n°33/2019/ENV portant création d'un secteur d'information sur les sols (SIS) sur le site Ancienne usine à gaz de Plombières est modifié comme suit :

"Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, un secteur d'information sur les sols est créé sur la commune de Le Val-d'Ajol sur le site Ancienne usine à gaz de PLOMBIERES. Il est référencé n°88SIS04310.

La fiche descriptive de ce secteur d'information sur les sols est annexée au présent arrêté préfectoral."

#### ARTICLE 2 :

L'article 2 de l'arrêté préfectoral n°33/2019/ENV portant création d'un secteur d'information sur les sols (SIS) sur le site Ancienne usine à gaz de Plombières est modifié comme suit :

"Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié :

- sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr>,
- sur le site internet de la préfecture des Vosges.

Il est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur de la commune de Le Val-d'Ajol. Par ailleurs, à compter de la date de publication du présent arrêté, en application de l'article L 410-15-1 du code de l'urbanisme, le ou les terrains répertoriés en secteurs d'information sur les sols doivent être mentionnés dans les certificats d'urbanisme.

#### ARTICLE 3 :

L'article 5 de l'arrêté préfectoral n°33/2019/ENV portant création d'un secteur d'information sur les sols (SIS) sur le site Ancienne usine à gaz de Plombières est modifié comme suit :

"Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié au Maire de la commune de Le Val-d'Ajol ainsi qu'au Président de la Communauté de communes de la porte des Vosges méridionales."

#### ARTICLE 4 :

L'article 6 de l'arrêté préfectoral n°33/2019/ENV portant création d'un secteur d'information sur les sols (SIS) sur le site Ancienne usine à gaz de Plombières est modifié comme suit :

"Le présent arrêté sera affiché pendant un mois dans la mairie de Le Val-d'Ajol ainsi qu'au siège de la Communauté de communes de la porte des Vosges méridionales.

Le présent arrêté est également publié au recueil des actes administratifs du département des Vosges."

#### ARTICLE 5 : DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication du présent arrêté.

#### ARTICLE 6 : APPLICATION

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur le Maire de Le Val-d'Ajol, Monsieur le Président de la Communauté de communes de la porte des Vosges méridionales, et Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand-Est sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ÉPINAL le 08 FEV. 2019

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Julien LE GOFF





## Identification

Identifiant	88SIS04310
Nom usuel	Ancienne usine à gaz de Plombières
Adresse	30, avenue de Franche-Comté
Lieu-dit	Le Champ Colin
Département	VOSGES - 88
Commune principale	LE VAL D'AJOL - 88487
Caractéristiques du SIS	La société Gaz de France a exercé sur le site de Plombières-lès-Bains entre 1882 et 1951, des activités de fabrication de gaz qui étaient de nature à être soumises à autorisation au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.
Etat technique	Site évalué ou traité, ou en cours, avec restriction d'usage (SUP, ou autre)
Observations	Le site était impacté par des goudrons dans les sols mis en évidence par un diagnostic environnemental.

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	88.0030	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=88.0030">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=88.0030</a>

## Sélection du SIS

Statut	Diffusé
Critère de sélection	Terrains concernés à risques avérés
Commentaires sur la sélection	

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	957390.0 , 6767541.0 (Lambert 93)
Superficie totale	1239 m <sup>2</sup>
Perimètre total	229 m



VU  
Pour être annexé à mon  
arrêté en date de ce jour.  
Epinal, le

**- 8 FEV. 2019**

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Julien LE GOFF



## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LE VAL D'AJOL	BL	40	11/12/2009
LE VAL D'AJOL	BL	255	11/12/2009
LE VAL D'AJOL	BL	256	11/12/2009

## Documents

---

Titre	Commentaire	Diffusé
Plan 88.0030		Oui

# Cartographie



